

## //CINEMA

cinema@ville-lagarde.fr

> **La terre outragée** (vo)  
De Michale Boganim  
Prix du Public Premiers Plans d'Anger  
Jeu 3 mai à 18h15 et 21h  
Ven 4 à 18h15 et 21h  
Sam 5 à 21h  
Dim 6 à 18h

> **Les pirates ! Bons à rien mauvais en tout** (dès 6 ans)  
De Peter Lord  
Jeu 3 mai à 14h30  
Ven 4 à 14h et 16h30  
Sam 5 à 16h et 18h30  
Dim 6 à 16h

## //EXPOSITION

Service culturel 04 94 08 99 19  
lagalerie@ville-lagarde.fr

> **"Expériences domestiques"**  
de Caroline Boyer  
Jusqu'au 4 mai  
Galerie G

> **"T'chan et Sumi-e"**  
Peintures de Christine Lavenne  
et Andrée Travet  
du 3 au 16 mai - de 10h à 18h  
Tous les jours, sauf jours fériés  
Complexe G. Philippe salle 105  
06 79 55 48 72

## //THEATRE

Réservations : 04 94 08 99 34  
resalerocher@ville-lagarde.fr

> **L'arrière boutique 3**  
Par Le Cabinet de curiosités  
Théâtre, impromptus,  
lectures, danse  
musique et courts  
métrages  
20 mai - 18h à 23h  
Entracte de 20h à 21h



> **Villa Olga**  
De Catherine Zambon,  
par la Cie Tandaim  
Vaudeville. Une comédie policière  
sur fond de Côte d'Azur...  
22 mai à 20h30

## //EVENEMENT

Réservations : 04 94 08 99 34  
resalerocher@ville-lagarde.fr

> **5<sup>e</sup> Festival de musique des Chapelles**  
Quatuor avec flûtes  
Jeudi 10 mai  
20h30  
Chapelle romane

> **Grand bal Tango Argentin**  
Par l'asso Tango bleu 83  
Démonstration des  
maestros  
Gisela Passi  
& Rodrigo Rufino  
12/05 de 21h à 1h  
MC G. Philippe - 15 €  
sans réservation  
06 23 19 42 49  
06 19 70 22 45



## //MEDIATHEQUE

> **Films documentaires - Auditorium**  
Cycle Histoire du XXe siècle  
4 et 11 mai à 17h30



www.ville-lagarde.fr

## L'Hebdo

//Hebdo n°1156 &gt; 30 avril au 6 mai 2012

## Election présidentielle

1<sup>er</sup> tour - 22 avril 2012

**"Le 6 mai pour le second tour des élections présidentielles, je vous invite à faire vivre l'esprit démocratique emblématique de notre commune en vous rendant massivement dans les bureaux de vote."**

Jean-Louis Masson



Résultats des 23 bureaux de vote sur la commune

Nombre d'inscrits sur La Garde &gt; 19 186

Nombre de votants &gt; 15 413 soit 80,33 %

CANDIDATS	VOIX	%
Nicolas SARKOZY	4 663	30,79 %
Marine LE PEN	3 569	23,56 %
François HOLLANDE	3 421	22,59 %
Jean-Luc MELENCHON	1 705	11,25 %
François BAYROU	1 042	6,88 %
Eva JOLY	254	1,67 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	244	1,61 %
Philippe POUTOU	159	1,04 %
Nathalie ARTHAUD	53	0,34 %
Jacques CHEMINADE	33	0,21 %
<b>TOTAL EXPRIMES</b>	<b>15 143</b>	<b>98,24 %</b>
NUL	270	1,75 %



Directeur de la publication : M. le maire Rédaction, photographies,  
maquette, impression : service communication tél. 04 94 08 99 55  
fax 04 94 08 99 60 mél. contact-mairie@ville-lagarde.fr



**Concours photos**

L'association "les photographes amateurs Gardéens" organisent un concours photos sur le thème "la vieille Garde" du 2/05 au 26/06. Participation gratuite, inscriptions Service Culturel 04 94 08 99 19.

**Service Solidarité 3<sup>e</sup> Age :**

>> **Voyage aux environs du lac de Constance** (entre Allemagne, Suisse et Autriche) du 22 au 27/06 (Le Liechtenstein, St Moritz, Appenzell...). Tarif calculé en fonction des revenus ; prix maxi 689 € tout compris. Fournir dernier avis d'imposition à l'inscription.

>> **Inscriptions aquagym retraités**, dès le 3/05. 21€/mois pour 2 séances par semaine de 11h à 12h, places limitées. Se munir impérativement d'un certificat médical, d'une photo et d'un justificatif de domicile lors de l'inscription. Renseignements Bureau N° 15 de l'Hôtel de Ville 04 94 08 98 83.

**Fête du Nautisme**

Initiation à la plongée sous-marine avec bouteille le 12/05 de 9h à 12h/14h à 17h30 - Anse Magaud. Places limitées, inscription obligatoire munie d'un justificatif de domicile. Maison des Sports 04 98 04 04 20.

**Commémorations 8 mai 45**

de 9h à 11h : exposition de voitures époque 39-45 et personnes costumées place de la République, 11h10 : rassemblement devant l'hôtel de ville, 11h15 départ du défilé pour le monument aux Morts : dépôt de gerbes, présence des écoles et à 12h30 déjeuner dansant à 27€ salle G Philippe : inscription Maison du Combattant.

**Recrutement saisonnier**

La mairie recrute pour l'accueil de loisirs H. Wallon, des animateurs saisonniers en juillet et août. Diplôme qualifiant ou professionnel vivement conseillé. Candidatures (lettre et CV) à adresser à M. le Maire. Info : 04 94 00 81 71- Direction de Wallon/04 94 08 98 67 Service Education/Temps Libre

**Fête des Voisins : inscription dès à présent !**

Pour célébrer la Fête des Voisins le 1/06, pensez à vous inscrire à la Maison des Associations, jusqu'au 11/05 pour une aide logistique. 04 98 01 15 71.

**Enquête INSEE**

Jusqu'au mois de juillet enquête emploi. Permet de déterminer les personnes qui ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. L'évolution des conditions de travail, parcours professionnels et formation des personnes de 15 ans ou plus. Quelques ménages seront sollicités. Merci de votre accueil.

**Ludothèque itinérante**

Le 10/05 de 9h à 10h45. Mas de la Beaussière 04 98 01 15 97.

**Piscine municipale**

Ouverture du 3/06 au 2/09. Inscriptions aquagym - école de natation dès le 3/05 - Maison des Sports, se munir d'un certificat médical et d'une photo d'identité. Info 04 98 04 04 20 / 04 98 04 04 21.

**CCAC et AP**

Le Comité de Coordination des Anciens Combattants et Associations Patriotiques organisent un déjeuner dansant le 8/05 à 12h30 salle G. Philippe, 27€. Inscription Maison du Combattant mardi et vendredi de 10h à 12h.

**Permanences de Monsieur le Maire**

Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 9h30 à 12h, Maison des Associations.

**Permanences CPAM**

Les mercredis matins de 8h30 à 11h30, M.C Gérard Philippe.

# Nouvelle permanence : écrivain public

**Un écrivain public vous accompagne dans la rédaction et la présentation d'une lettre ou d'un cv. Son bureau vous est ouvert tous les mercredis.**



L'écrivain public est un spécialiste dans le domaine de l'écrit qui se distingue par ses compétences en langue française. Il a des qualités d'écoute, de discernement et de psychologie. Il possède des facultés d'analyse et de synthèse. Il conseille, conçoit, rédige et corrige. Il aide à formuler les pensées par écrit, de façon claire et significative sur le fond et sur la forme. L'écrivain public respecte les règles de déontologie, dont celle du secret professionnel.

**Vous pouvez le consulter gratuitement pour vos demandes de :**

- > Dossiers, formulaires, déclarations, courriers administratifs
- > Lettres personnelles
- > Essais, manuscrits, mémoires, rapports de stage
- > Démarches pour pensions de retraite, allocations, etc.
- > Préparation dossiers juridiques destinés à votre avocat
- > CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche

## Une plume à vos côtés

Après un D.U. écrivain public-auteur conseil réussi à l'Université du Sud, Gabrielle Mène a participé à la création de l'association d'écrivain public - auteur conseil, EPACA Sud. Elle propose à la municipalité de renforcer l'action du CCAS en proposant des permanences supplémentaires d'écrivain public chaque semaine à La Médiathèque avec Virginie Maréchal, bénévole. Leurs missions : *"définir avec la personne intéressée ses attentes lors d'un entretien confidentiel où l'écoute, l'analyse et la synthèse sont importants. Les requêtes sont variées. Je peux intervenir pour corriger un cv ou écrire une lettre qui accompagnera un dossier de demande d'allocation, par exemple. Le rôle de l'écrivain public est social. Nous sommes au service de la population et la confidentialité doit toujours être respectée."*

**Gratuit, le bureau est ouvert le mercredi de 10h à 12h30 à la Médiathèque, complexe Gérard Philippe. Permanence écrivain public uniquement sur rendez-vous, inscription préalable auprès du CCAS ou de la Médiathèque. 04 94 08 98 34 04 94 08 99 86 - www.epacasud.fr**

# /// Besoin d'un conseil ?

**Rencontrer un professionnel gratuitement lors des permanences. Avocat, notaire, écrivain public, expert-comptable, conciliateur de justice sont à votre écoute sur simple prise de rendez-vous auprès du CCAS.**



Pour M. le Maire toutes ces permanences sociales sont d'utilité publique : *"elles aident les Gardéens à régler à l'amiable des litiges ou des problèmes du quotidien. Les permanences sont gratuites et s'adressent à tous les habitants de La Garde."*

**Conciliateur de justice** le mercredi après-midi tous les 15 jours

**Expert-comptable** 1<sup>er</sup> mardi du mois le soir

**Notaire** tous les lundis soir

**Avocat** le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi après-midi  
Ecrivain Public tous les mercredis

**Pact Arim** du Var le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi matin  
Et sans rendez-vous pour les permanences qui se tiennent à la Maison communale Gérard Philippe : sécurité sociale tous les mercredis de 8h30 à 11h30, alcool assistance le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois et le 4<sup>e</sup> jeudi, la mutuelle aviation marine le lundi de 9h30 à 10h30 et la MNFCT les 2 premiers lundis du mois de 10h à 11h.

*///Renseignements auprès de la Maison des Associations : 04 98 01 15 70  
CCAS : 81 rue Marius Tardivier (face à La Poste). 04 94 08 98 34.*



# Un petit geste gardéen, un grand pas pour l'environnement

Dans la rue, à la maison, dans son jardin, on adopte un comportement responsable et civique. Les efforts entrepris par la Ville et les éco-citoyens doivent se répandre à toute la population. Faites passer le message !

## >> Chers propriétaires d'animaux à 4 pattes

Vous êtes invités à ramasser les crottes de vos charmants chiens sous peine d'une amende (contravention de 3<sup>e</sup> classe pouvant aller jusqu'à 450 €). La rue est un espace de partage qu'il faut respecter et tout comme vous ne laissez pas les déjections canines chez vous, il est de votre ressort de ramasser celles de vos bêtes à poils dans l'espace public. Pour cela, la Ville met à votre disposition et gratuitement des sachets en papier "crotti propre", (ce serait dommage de s'en priver !)



## >> Le saviez-vous ?

L'Unité de Valorisation Energétique est le système retenu par



l'aire toulonnaise pour traiter la globalité du gisement des résidus ménagers. Le Sittomat fixe les tonnages qui seront traités à l'UVE et ceux valorisés sous forme matière.

> 1<sup>er</sup> producteur autonome d'électricité du Var.

> 2 000 logements chauffés à Toulon.

## Interdiction de brûlage à l'air libre

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 a présenté aux préfets les conditions d'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. L'arrêté et le formulaire à compléter sont en ligne sur : [www.ville-lagarde.fr](http://www.ville-lagarde.fr) L'arrêté municipal n° 2012/244 du 28/02/2012 complète la circulaire interministérielle précisant :

> le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit en

zone urbaine, péri-urbaine et rurale.

> les déchets verts (pelouses, taille de haies etc.) doivent, s'ils ne sont pas transportés en déchetterie municipale, être brûlés dans des appareils ne dégageant aucune fumée et présentant toutes les garanties de non atteinte à l'environnement ou de trouble du voisinage. Cette opéra-

tion ne pourra être effectuée par les administrés que du lundi au vendredi et avant 10h du matin.

> avant cette intervention, les Gardéens devront s'adresser à l'accueil des services techniques en mairie afin de prendre connaissance de l'arrêté municipal.

> les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus d'éliminer les déchets verts par le broyage sur place, l'apport en déchetterie ou par valorisation directe. Elles ne peuvent les brûler.

> les zones relevant du Code Forestier restent soumises à la réglementation préfectorale pour l'emploi du feu.

> les dépôts, stockages de déchets dits "verts" sont interdits dans les lieux

publics, sur le domaine public, dans les containers d'ordures ménagères ou de tri sélectif.

Toute infraction aux dispositions énoncées dans l'arrêté municipal est punie de l'amende prévue pour les contraventions de 4<sup>e</sup> classe.

*Les Services Techniques municipaux sont à votre disposition pour toute précision : 04 94 08 98 22*



**Les amis de la nature**

Le 1/05 : Cap Lardier. Rdv 8h30 et le 6/05 : Les 4 Termes, Le Fedon au départ de La Portanière à 8h45, parking Giga La Valette. Permanences le mardi de 18h à 19h salle 113 MC G. Philippe.

**Amicale laïque section Rando**

Le 3/05 à 8h Simiane-Collongue : le Pilon du Roi, le 5/05 à 7h : Ventabren Roquefavour. 04 94 48 81 51.

**Friperie Sociale**

Vente de vêtements et accessoires le 3/05 de 9h30-17h, 73 Av. Salengro. 06 22 08 77 22.

**ACPG CATM TOE**

Cérémonie du 8/05 dès 11h10 devant l'Hôtel de Ville pour le monument aux morts. Vin d'honneur à 12h15 puis repas 27€ - MC G. Philippe. Journée à San Remo le 19/05, départ 6h. 21€/adhérents et 22€/invités. Info : mardi et vendredi 10h-11h Maison du combattant.

**UNRPA**

Loto le 10/05 à 15h, foyer A. Croizat. Couscous le 24/06. Inscriptions dès à présent, 04 94 08 22 57 les mercredis de 9h à 11h.

**Office des Sports**

Assemblée générale le 10/05 à 19h, Tribune J. Audevard, G. Môquet II.

**Amitié Patch**

Le 11/05 sortie en Avignon, visite du palais des papes, centre ville, 22€. Pique nique à prévoir. Info : 06 60 37 53 95.

**UNC AFN**

Loto fermier le 12/05 à 15h, salle F. Bouisson 06 13 37 63 28.

**Les Restanques du Thouars**

Journée "Calanques de Cassis" le 12/05. Le matin démonstration de produits dans un restaurant à Ollioules. Bus, petit déjeuner, repas et bateau compris - adhérents 31€ et 32€ invités. Inscription Maison des associations mardi 10h45 à 11h30 et place des Jacarandas vendredi 11h15 à 12h.

**Roc Rando**

Le 13/05 : Ste Victoire depuis Vauvenargues. Rdv parking de la Noria à 8h30. 04 94 33 27 72.

**Les amis de P. et M. Curie**

Prochain loto le 15/05 à 15h et assemblée générale le 22/05 à 15h à Marie Curie.

**FCPE**

Bourses aux vêtements et matériel de puériculture le 19/05 salle G. Philippe. Réservations 06 85 04 54 29.

**Entrez dans la danse**

Soirée dansante le 26/05 de 20h30/1h avec l'orchestre Do Majeur, salle Mussou. 06 12 24 25 00.

**Montagne détente et Loisirs**

Séjour en Espagne Lloret del Mar du 19 au 22/06 en pension complète, excursions incluses. Départ La Garde - 199€. Info 04 94 75 09 83.

**Médaillés Militaires**

Voyage ouvert à tous du 19 au 24 juin "découverte du Vercors". Infos Maison du Combattant mardis et vendredis 11h à 12h.

**ARANOM**

Marché de Cuneo les 25 et 26/06. Info 04 94 75 98 48 ou Maison des associations le vendredi de 10h à 11h.

**Association Varoise de Défense de la Famille**

Antenne juridique et de médiation à votre écoute pour aider, conseiller, assister les familles. Vendredis 9h/12h salle 112 MC G. Philippe, sur Rdv 04 94 08 10 24.

**Atelier d'art floral la rose de cèdre**

Ateliers le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 14h à 17h Salle Art et Culture. Info 06 16 13 11 57.

# >> L'important, c'est de participer\*

Si tu ne vas pas aux JO de Londres, les JO n'iront nulle part ! En revanche, le Mai Sportif sera bel et bien au rendez-vous.

**Dimanche 29 avril au vendredi 8 mai**

- Le **Tennis club** Guy Môquet 1 organise pour vous des Tournois Jeunes de 9h à 21h. Remise des récompenses le vendredi 8 mai à 16h.

**Dimanche 29 avril**

- Départ 9h avenue J. Jaurès devant le stade Accusano avec l'**AJS Athlétisme** les 10km pédestres, et parcours de marche nordique.

- L'**AJS Karaté** propose un stage découverte de body-karaté au Gymnase la Planquette de 9h à 12h.

**Mardi 1<sup>er</sup> mai**

Le tournoi annuel du **Rugby Club Canton** de 10h à 18h sur les pelouses de Guy Môquet 1.



**Samedi 5 mai**

- Pas de Rocky en vue mais le complexe Guy Môquet 1 vous accueille de 10h à 18h pour un **tournoi de Boxe Educative** avec le Ring Gardéen.

L'association **Acamp** vous ouvre les portes de la Salle Mussou de 16h30 à 23h30 Laissez-vous tenter !

**Samedi 5 et dimanche 6 mai**

- Courtoises ou populaires, les **danses médiévales** ne restent pas langue morte à La Garde. L'association **Morescarole**, vous donne rendez-vous pour un stage de découverte de 9h à 19h,

à la salle de danse Maison de Quartier de la Planquette.

**Dimanche 6 mai**

- Quelle que soit votre devise et vos couleurs, vous êtes invités au **tournoi de foot loisir par l'Association Sportive Gardéenne**, de 7h à 20h sur la pelouse synthétique de Guy Môquet 2.

**Retrouver le programme complet du Mai sportif dans vos boîtes aux lettres et sur [www.ville-lagarde.fr](http://www.ville-lagarde.fr) Renseignements au Service des Sports / 04 98 04 04 20 ou 04 98 04 04 21**

\* Pierre de Coubertin, historien et éducateur français, fondateur des Jeux Olympiques modernes

**Mangez équilibré ! > 2 au 8/05**

restaurants scolaires - centres de loisirs



mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi
Nems - salade / Sauté de porc au curry / Carottes persillées / / Petits suisse / Fruits	Salade de tomate - maïs / Rosbif froid / Pommes grenaille / Pyréné / Fruit	Concombre à la menthe / Poisson pané / Ratatouille bio / Vache qui rit / Pavé coco-cacao	Salade verte / Raviolis sauce tomate / Yaourt nature / Fruit	Férié
P 31 g L 27 g G 83 g AE 699 kcal Ca 130 mg	P 33 g L 28 g G 88 g AE 736 kcal Ca 160 mg	P 28 g L 31 g G 82 g AE 719 kcal Ca 150 mg	P 22 g L 20 g G 96 g AE 652 kcal Ca 230 mg	
Salade d'artichaut et bacon / Pizza fromage / Compote abricot	Taboulé / Tian de légumes / Fromage blanc au miel	Gratin de pâtes au jambon / Asperges vinaigrette / Fruit	Lapin moutarde / Purée de carottes / Fromage / Compote	Soupe au pistou / Fromage blanc / Fruit

Informations données pour un enfant de primaire qui mange la totalité du repas avec portion de pain et sans se resservir. P : protides / L : lipides / G : glucides / AE : apport énergétique / Ca : calcium

**N° Utiles**

**Plateforme des pharmacies de garde : 3237**

0,34€ TTC/min - accessible 24h/24h

**Infirmier de garde :**

**04 94 08 04 56**

M. Chabot - du 5 au 11 mai  
296 rue Jacques Prévert

Mairie : 04 94 08 98 00  
Mairie annexe Ste Marguerite : 04 94 48 85 76  
Allo Mairie : 0800 50 59 92  
Déchetterie : 04 94 14 04 92  
Encombrants n° vert : 0800 21 31 41

**Numéros d'urgence :**

SAMU : 15 / Pompiers : 18 / Police : 17  
SOS médecins : 04 94 14 33 33  
Police nationale : 04 94 75 88 88  
Police municipale : 04 94 08 98 20  
GDF dépannage sécurité : 04 94 41 41 00  
EDF dépannage sécurité : 08 10 333 083  
Urgence eau assainissement : appeler la mairie au 04 94 08 98 00